



9^{ème} RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT
18 – 19 septembre 2013, Trondheim, Norvège

COMPTE RENDU PROVISOIRE DE LA 8^{ème} RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

18 mai 2012, La Rochelle, France

Point 1 de l'ordre du jour. Remarques introductives

Lors de l'ouverture de la réunion, le Président sortant du Comité permanent, M. Øystein Størkersen (Norvège), accueille les membres du Comité permanent nouvellement élus.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour

M. Størkersen renvoie les participants au document StC 8.1 *Ordre du jour provisoire*, qui est approuvé sans amendement.

Point 3 de l'ordre du jour. Élection des représentants pour pourvoir les postes de président et de vice-président du Comité permanent pour la période triennale 2012-2015

M. Størkersen indique que, lors de consultations entre les Parties à l'AEWA en Europe, il a été proposé qu'il continue en tant que président pour un second mandat, considérant que cela avait été le cas pour d'autres présidents du Comité dans le passé. Il est toutefois conscient que la candidature d'un autre membre du Comité, l'Ouganda, a été proposée pour la présidence. Il invite les membres du Comité à formuler leurs commentaires.

M. Akankwasah Barirega (Ouganda) explique que sa candidature a été proposée par les autres membres africains dans une perspective générale de rotation de la présidence. Cependant, il n'est pas à la recherche d'une confrontation entre les candidats ni d'une élection par voie de vote, et exprime sa préférence pour une décision par consensus.

M. Ammar Boumezbeur (Algérie) reconnaît que l'ancien Président du Comité permanent, la Tanzanie, a assuré sa fonction pendant deux mandats. Toutefois, compte tenu de l'importance accordée à l'Initiative africaine par la MOP5, il lui semblerait judicieux que le Comité permanent soit présidé par un membre du continent africain. Il soutient donc la candidature de l'Ouganda.

À l'invitation du Président, le Secrétaire exécutif par intérim précise que, bien que le Règlement intérieur prévoit la possibilité d'une élection du président par voie de vote, cela n'a jamais été le cas, et les anciens présidents ont toujours été élus par consensus.

M. Gerard van Dijk (Pays-Bas) exprime sa préférence pour une décision par consensus.

Sur une suggestion du Secrétariat, le Président demande une pause dans les travaux de la réunion pour permettre aux membres du Comité de se consulter.

À la reprise de la réunion, M. Barirega, s'exprimant également au nom des autres membres de la région africaine, indique qu'il est prêt à retirer sa candidature pour permettre une décision par consensus. Ce faisant,

il exprime le souhait que le principe de rotation régionale de la présidence soit intégré au Règlement intérieur.

M. Størkersen (Norvège) est élu, par consensus, Président du Comité permanent pour la période entre la MOP5 et la MOP6.

M. Storkersen remercie les autres membres du Comité pour leur confiance, et sollicite des nominations pour le poste de vice-président.

Mme Marianne Courouble (France) propose M. Akankwasah Barirega (Ouganda) en tant que Vice-Président du Comité permanent. La proposition est acceptée par M. Barirega, et est approuvée par consensus.

Point 4 de l'ordre du jour. Révision du Règlement intérieur du Comité permanent

Le Président invite le Secrétariat à présenter une proposition de révision du Règlement intérieur, tout en notant que, probablement, certains des membres du Comité n'ont pas eu assez de temps pour examiner la proposition de manière suffisamment détaillée.

Se référant au document StC 8.2 *Règlement intérieur du Comité permanent de l'AEWA*, le Secrétaire exécutif par intérim explique que les amendements proposés consistent à intégrer dans le Règlement intérieur les tâches du Comité permanent déjà approuvées par la MOP de l'AEWA, ainsi que les responsabilités des membres régionaux du Comité telles qu'approuvées par la 7^{ème} réunion du Comité permanent (Bergen, Norvège, 26-27 novembre 2011). À cet égard, les amendements proposés ne comprennent pas d'éléments nouveaux. Toutefois, les amendements proposés n'ayant aucune influence sur le fonctionnement intersession du Comité permanent, il ne voit aucun inconvénient à reporter l'examen du projet de révision à la prochaine réunion du Comité permanent, si les membres le préfèrent.

Le Président souscrit les explications fournies par le Secrétariat, et demande l'avis des membres pour savoir s'ils veulent examiner les amendements proposés à la présente réunion, ou plutôt reporter leur examen à la réunion suivante.

M. Gerard van Dijk (Pays-Bas) demande des éclaircissements sur certaines des responsabilités des membres régionaux du Comité, notamment celles liées à la diffusion des documents aux Parties.

Le Président reconnaît que certaines améliorations des amendements pourraient être souhaitables.

Mme Marianne Courouble (France) et M. Ammar Boumezbeur (Algérie) expriment leur préférence pour le report à la prochaine réunion de l'examen des modifications proposées.

Le Président conclut que les modifications proposées seront examinées au début de la 9^{ème} réunion du Comité permanent.

Point 5 de l'ordre du jour. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité permanent

Le Secrétaire exécutif par intérim propose de tenir la 9^{ème} réunion du Comité permanent au cours du deuxième semestre 2013, de préférence en septembre après la pause estivale. Il indique également que la réunion suivante du Comité permanent pourrait être convoquée trois à quatre mois avant la 6^{ème} session de la Réunion des Parties (MOP6), afin de permettre au Comité permanent d'examiner les différentes propositions et les projets de résolution qui seront soumis à l'examen de la MOP6.

Mme Marianne Courouble appuie la proposition d'une convocation de la réunion précédant la MOP6 quatre mois avant celle-ci, afin de donner au Secrétariat suffisamment de temps pour finaliser les documents et s'occuper des autres dispositions organisationnelles.

N'ayant pas d'autres commentaires, M. Størkersen conclut que la proposition du Secrétariat de tenir la 9^{ème} réunion du Comité permanent en septembre 2013 est retenue. Il indique sa volonté d'explorer la possibilité d'accueillir la réunion à Trondheim, en Norvège.

Point 6 de l'ordre du jour. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Point 7 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

Après l'échange de civilités d'usage, le Président lève la séance à 17h30.

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES

EUROPE ET ASIE CENTRALE (1)

M. Øystein Størkersen
Principal Advisor
Directorate of Nature Management
Tungasletta 2
7485 Trondheim
Norway / Norvège

Tel.: +47 735 8 0500
Fax : +47 735 8 0501
E-mail: oystein.storkersen@dirnat.no

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

Nana Kofi Adu-Nsiah
Executive Director
Wildlife Division of the Forestry Commission
P.O. Box M239
Ministries Post Office
Accra
Ghana

Tel.: +233 24 410 7143
Fax: +233 21 401 249
E-mail: adunsiah@yahoo.com

DÉPOSITAIRE / PAYS-BAS

Mr Gerard van Dijk
Senior Policy Officer
Ministry of Agriculture, Nature & Food Quality
Department of Nature, Landscape & Rural Affairs
Policy Coordination Division
P.O. Box 20401
2500 EK LA HAYE
Pays-Bas

Tel.: +31 70 378 5009
E-mail: g.van.dijk@minlnv.nl

EUROPE ET ASIE CENTRALE (2)

Mme Marianne Courouble
Dossiers internationaux - International issues
DGALN/DEB/PEM
Ministère de l'écologie, de l'énergie, du
développement durable et de la mer
Grande Arche, paroi Sud
92055 La Défense cedex
France

Tel.: +33 140 8131 90
Fax: +33 142 1919 79
E-mail: marianne.courouble@developpement-
durable.gouv.fr

AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE

M. Barirega Akankwasah
AG. Principal Wildlife Officer/Conseiller
scientifique de la CMS
Ministry of Tourism, Wildlife and Heritage P.O. Box
7103
Kampala
Ouganda

Tel.: +256 414 314 242
E-mail: abarirega@mtti.go.ug

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Dr. Ammar Boumezbeur Directeur
Direction Générale des Forêts
Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun
Alger
Algérie

Tel.: +213 21 915320
Fax: +213 21 9153 20
E-mail: ammarlaieb@yahoo.fr

OBSERVATEURS DES PARTIES

TCHAD

Mr Hassane Idriss Mahamat
Chef de Service d'Information de Sensibilisation et
de Formation
Direction des Parcs Nationaux des Reserves de
Faune et de la Chasse du Ministère de
l'Environnement et des Ressources Halieutiques
BP 2115
N'Djamena
Tchad

Tel.: +235 66 21 93 40; +235 99 95 11 26
Fax: +235 22 52 29 47
E-mail: mhi1962@yahoo.fr;
mhthassan@hotmail.com

AUTRES OBSERVATEURS

PRÉSIDENTE DU COMITÉ TECHNIQUE

Dr. Jelena Kralj
Scientific Assistant
Institute of Ornithology
Croatian Academy of Sciences and Arts
Gunduliceva 24
10000 Zagreb
Croatie

Tel : +385 1 4825 401
Fax: +385 1 4825 392
E-mail: zzo@hazu.hr

SECRETARIAT PNUE/AEWA

Mr Marco Barbieri
Secrétaire exécutif par interim
Secrétariat du PNUE-AEWA
Campus de l'ONU
Hermann-Ehlers-Str. 10
53113 Bonn
Allemagne

Tel.: +49 228 815 2414
Fax: +49 228 815 2450
E-mail: mbarbieri@unep.de

Mr Sergey Dereliev
Administrateur technique
Secrétariat du PNUE-AEWA
Campus de l'ONU
Hermann-Ehlers-Str. 10
53113 Bonn
Allemagne

Tel.: +49 228 815 2415
Fax: +49 228 815 2450
E-mail: sdereliev@unep.de